

Annexe 3

NOTE AUX REPRÉSENTANTS LÉGAUX AFFECTATION EN SIXIÈME A LA RENTRÉE 2023

Votre enfant est actuellement en classe de CM2
(ou CM1).

Il est susceptible d'entrer en classe de sixième
dans un collège du Territoire de Belfort.

Vous allez recevoir deux documents à
compléter, à signer et à retourner à l'école dans
les délais demandés afin qu'ils soient intégrés
dans le processus d'affectation.

**Volet 1 : « Fiche de liaison » - Date limite de retour à l'école :
6 mars 2023**

Le volet 1 vous a été remis avec la présente note. Il est pré-imprimé.

1. Vérifiez vos coordonnées (noms et adresses des représentants légaux)
2. Complétez :
 - la langue vivante apprise par votre enfant à l'école élémentaire ;
 - votre nouvelle adresse au **1^{er} septembre 2023** si vous déménagez (fournir un justificatif). En cas de résidence alternée, une seule adresse doit être mentionnée. C'est celle qui déterminera le collège de secteur.
3. Corrigez les erreurs éventuelles.
4. Signez et retournez ce volet à l'école.

Volet 2 : « Fiche de liaison » - Date limite de retour à l'école : 20 mars 2023

Le volet 2 vous sera remis à partir du **13 mars 2023**. Il est pré-imprimé et reprend les informations du volet 1. Vous y exprimerez votre souhait d'affectation pour la prochaine rentrée scolaire.

1. Cadre C : cochez « OUI » si vous souhaitez que votre enfant intègre le collège public du secteur dont vous dépendrez à la rentrée (le domicile de votre enfant au 1^{er} septembre 2023 détermine le collège de secteur), cochez « NON » dans le cas contraire.

C - Souhaitez-vous la scolarisation de votre enfant dans le collège public de secteur ?

OUI NON

2. Cadre D : si vous souhaitez que votre enfant intègre une sixième CHAM (classe à horaires aménagés musicale, instrumentale au collège Rimbaud), CHAT (classe à horaires aménagés théâtre au collège Châteaudun) ou SIA (section internationale américaine au collège Vauban), vous devez compléter le dossier de candidature (à demander au directeur ou à la directrice de l'école ou à télécharger sur le site de la DSDEN 90 : www.ac-besacon.fr et le retourner au directeur ou à la directrice en même temps que le volet 2.

D - Formation demandée pour la classe de 6^{ème} ?

Se reporter à l'annexe avec la liste des formations proposées pour la classe de 6^{ème} (à l'échelle du département)

Formation : _____

3. Cadre E : langue vivante (obligatoire) : il s'agit de l'anglais - langue vivante (facultative) : il s'agit de la langue vivante enseignée à votre enfant au CM2 ou que vous souhaitez lui faire commencer en sixième.

Les élèves ayant étudié l'allemand ou l'italien à l'école élémentaire peuvent poursuivre en sixième l'apprentissage de cette langue en même temps que l'enseignement de l'anglais, le cas échéant en formulant une demande de dérogation si la bi-langue n'est pas prévue dans le collège de secteur.

Les élèves ayant étudié l'anglais à l'école élémentaire peuvent demander à intégrer une sixième (allemand/anglais, italien/anglais ou turc/anglais). Leur demande ne sera satisfaite que sous réserve de places disponibles.

E- Langue(s) demandée(s) pour la classe de 6^{ème}

Se reporter à l'annexe avec la liste des langues vivantes enseignées en classe de 6^{ème} (à l'échelle du département)

Langue vivante (obligatoire) :

Langue vivante (facultative*) :

*A préciser si vous envisagez pour votre enfant l'apprentissage d'une 2^{ème} langue vivante en classe de 6^{ème}

4. Cadre F : à utiliser pour les demandes de dérogation au collège de secteur sauf pour une admission en SEPGA (cadre G) ou en ULIS (cadre H).

Vous devez le remplir dans le cas suivant :

- Vous avez répondu « NON » au cadre C et demandez un collège autre que celui du secteur de votre domicile à la rentrée, cochez le(s) motif(s) de dérogation.

Précisez dans ce cas seulement, le collège demandé.

F- Demande de dérogation pour un autre collège public du département ou pour un parcours scolaire particulier dans le collège de secteur	
Nom du collège public :	
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Motif(s) de la demande de dérogation :	
<input type="checkbox"/> Elève en situation de handicap (hors demande d'orientation vers un EGPA et vers une ULIS) <input type="checkbox"/> Elève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé <input type="checkbox"/> Elève boursier sur critères sociaux <input type="checkbox"/> Elève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité <input type="checkbox"/> Elève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité <input type="checkbox"/> Elève devant suivre un parcours scolaire particulier <input type="checkbox"/> Autres	

Dérogations

Les demandes de dérogation sont formulées en cochant dans le cadre F la/les case(s) correspondante(s) à la situation de votre enfant et en joignant les justificatifs requis ci-dessous (retourner le tout à l'école au plus tard le 20 mars 2023).

Classement par ordre de priorité décroissant de 1 à 7.

Ordre de priorité	Motif de la demande de dérogation	Justificatif à fournir
1	Élève en situation de handicap (hors demande d'orientation vers une SEGPA inclusive ou ULIS)	Copie de la notification de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
2	Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé	Certificat médical du médecin traitant (ou) Avis du médecin scolaire-conseiller technique
3	Élève boursier ou susceptible d'être boursier sur critères sociaux à la rentrée 2023	Copie de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021
4	Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité	Copie du certificat de scolarité de l'année en cours de(s) l'élève(s) scolarisé(s) dans l'établissement demandé. Les certificats de scolarité des élèves inscrits en classe de 3 ^{ème} en 2022-2023 ne sont pas recevables
5	Élève dont le domicile, en limite de secteur, et proche de l'établissement souhaité	Justificatif de domicile à la rentrée
6	Élève devant suivre un parcours scolaire particulier (bi-langues, section sportive)	Attestation de réussite au test sportif (fournie par le collège)
7	Convenances personnelles	Courrier motivant la demande et précisant le nom de l'élève, accompagnée le cas échéant de justificatifs

Le volet 2 tient lieu de demande de dérogation mais doit être accompagné des pièces justificatives pour que la demande puisse être étudiée par la commission de dérogation qui se tiendra au début du mois de juin 2023.

5. Une pré-orientation vers une SEGPA inclusive est envisagée pour votre enfant : ne remplissez pas le cadre F, cochez « OUI » dans le cadre G.

G - Orientation vers les enseignements adaptés (EGPA) ?	
Avez-vous transmis une demande d'orientation vers les enseignements adaptés* ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<small>*SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté ou EREA : établissement régional d'enseignement adapté</small>	
<small>Si vous avez répondu 'OUI', il n'est pas utile de remplir le cadre 'F - Demande de dérogation'.</small>	

6. Une orientation vers une ULIS est envisagée pour votre enfant : ne remplissez pas le cadre F, cochez « OUI » dans le cadre H.

H - Orientation vers une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ?	
Avez-vous transmis une demande d'orientation vers une ULIS auprès de la MDPH* ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<small>*MDPH : maison départementale des personnes handicapées</small>	
<small>Si vous avez répondu 'OUI', il n'est pas utile de remplir le cadre 'F - Demande de dérogation'.</small>	

7. Retournez ce volet **daté et signé** à l'école au plus tard le **20 mars 2023**

I - Signature du responsable légal ou des responsables légaux de l'élève		
Nom(s) prénom(s)	Signature(s)	Date

Attention : la signature de l'ensemble des représentants légaux est nécessaire pour une demande en ULIS ou SEGPA